CSE central·tv

FO france·tv

Les demandes de FO au CSE central extraordinaire du 28 septembre

Liminaire FO • 28 septembre 2023

Ce CSE central s'ouvre dans un contexte intéressant : **nous connaissons enfin notre trajectoire financière, et nous savons qu'elle est définie jusqu'en 2028.**

Nous partageons ce fait qu'il était essentiel que cette vision soit pluriannuelle. Sans cela, aucune projection n'aurait été possible, et nos missions en auraient forcément été fragilisées.

FO salue donc la qualité de l'arbitrage, même s'il nous faudra être attentif à ce qui devra être engagé pour tenir compte des objectifs exprimés par la tutelle.

Ce CSE central est aussi LE véritable coup d'envoi concret d'un grand projet d'envergure dont nous parlons depuis plus d'un an concernant les emprises parisiennes. Cette fois-ci, nous allons « entrer dans les bâtiments », et examiner le détail de ce qui attend plus de la moitié des salariés de l'entreprise. Nous le savons déjà : la notion de « quartier d'équipes » est loin de plaire aux salariés qui ont déjà eu l'opportunité de pouvoir être informés sur ce qui les attend. Mais il y en a d'autres, aujourd'hui, qui n'imaginent pas que, lors de la mise en œuvre du projet, ils ne trouveront plus un bureau attitré, sur lequel ils peuvent laisser des affaires lorsqu'ils partent. Fallait-il faire des quartiers d'équipe partout ? Est-il encore possible de faire évoluer le sujet ?

Nous pensons en particulier à l'antenne de « France 3 Paris Île de France ». Si l'on tient compte de tout ce que le collectif a vécu ces dernières années, il serait plus que naturel que ce collectif puisse conserver son organisation actuelle. Quand ils sont arrivés, le souhait était clairement qu'ils soient comme un îlot au sein de la « grande maison ». Les motivations qui ont conduit la direction à y veiller sont toujours vraies aujourd'hui, et cela devrait donc logiquement la conduire à laisser ce service tel qu'il a été conçu,

Enfin, autre sujet cardinal aujourd'hui, c'est le déploiement du projet Tempo.

Personne ne contestera que la mise en place a commencé au pas de charge, malgré nos demandes de délai. Nous savons qu'il y a des problèmes notamment d'organisation, de temps de travail et d'augmentation de charge mentale pour certains métiers.

Pour palier ces problèmes et carences, nous demandons à la direction de prendre ses responsabilités notamment sur la santé des salariés.

Pour Force Ouvrière, nous pensons que c'est en local et dans chaque antenne que les problèmes peuvent se résorber puis se résoudre.

Vu la pluralité des manières de travailler de chaque entité, nous pensons que la direction doit permettre de pouvoir négocier réellement, et rapidement, avec les unités de travail, au plus près des

salariés, avec une vraie possibilité pour effectuer des propositions à la hauteur des situations rencontrées et des besoins exprimés localement : ils doivent réellement pouvoir être pris en compte.

Pour un déploiement de Tempo en toute sécurité, il est essentiel de pouvoir réfléchir réellement dans les antennes à un aménagement du temps de travail, à surveiller les organisations éditoriales et à porter toute son attention sur l'augmentation de l'activité qui engendre une charge mentale supplémentaire. Nous savons que certaines directions régionales ont fait ces constats et ont donc ces souhaits (même si elles ne l'expriment pas toujours aussi clairement). Il faut penser aux salariés impactés par ces questions, mais aussi ceux amenés à manager ces équipes. Nous avons tous constaté que les vocations des futurs encadrants ont diminué, et qu'il est devenu plus difficile de les trouver. Il s'agit donc aussi, par ce biais là, de veiller à ne pas leur compliquer une tâche déjà peu évidente.